
Table ronde sur la gestion intégrée des zones côtières

Discours de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien

03 décembre 2022 | Caudan Arts Centre – Port Louis – Maurice

Monsieur le représentant de la République de Maurice,

Monsieur l'Ambassadeur de Norvège,

Partenaires et collègues,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup de satisfaction que je vous accueille en ce samedi matin pour cette table ronde coorganisée avec l'Ambassade royale de Norvège pour débattre de la gestion intégrée des zones côtières.

Notre initiative s'inscrit d'abord dans l'histoire de la COI qui met en œuvre depuis plus de 35 ans des projets de gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes marins et côtiers. Elle s'aligne aussi avec la Décennie mondiale pour les océans à laquelle participe la One Ocean Expedition.

Je tiens donc à vous remercier de votre présence et même à vous féliciter d'avoir préféré notre table ronde à une grasse matinée sans doute méritée.

Mesdames, Messieurs,

A la Commission de l'Océan Indien, nous avons choisi de promouvoir un nom pour notre région des îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien : nous la nommons l'Indianocéanie. Ce beau nom – quoique difficile à prononcer pour certains – porte en lui ce qui nous caractérise : l'insularité autant que l'océanité. De fait, les espaces marins et côtiers sont intimement liés à ce que nous sommes et leur santé conditionnera aussi largement la qualité de notre devenir.

Pourtant, nous devons reconnaître que nous accordons une attention récente à ces écosystèmes. Je pense aux traits de côtes, aux zones humides, aux mangroves, aux récifs et, plus globalement, aux bassins versants parce que l'approche qui est la nôtre est celle qui va des crêtes aux récifs.

A la COI, nous mobilisons depuis plusieurs années les pouvoirs publics, les acteurs non-étatiques et les partenaires au développement à l'amélioration de la résilience des milieux côtiers et des populations littorales. Avec l'Union européenne, l'Agence française de développement, le Fonds français pour l'environnement mondial ou encore la Banque mondiale, nous avons mis en œuvre plus d'une dizaine de projets en faveur de la gestion des aires

marines protégées, du suivi des récifs, de la préservation des mangroves ou encore de la sensibilisation au développement durable.

Des résultats tangibles ont été atteints mais le chantier est titanesque et, face aux défis du climat et de la biodiversité qui s'aggrave, nous n'avons d'autres choix que de redoubler d'efforts. Notre objectif n'est pas qu'écologique. Il est aussi économique et social, sanitaire et sécuritaire, culturel et alimentaire.

Il est utile ici que je partage avec vous quelques chiffres qui diront non pas l'utilité mais bien l'obligation d'agir :

- Les récifs coralliens du Sud-Ouest de l'océan Indien offrent des avantages économiques tangibles de quelque 330 millions de dollars annuels dans nos Etats membres ;
- Les récifs abritent plus du quart de toutes les espèces marines dans le monde ;
- La production économique annuelle des services écosystémiques de l'océan Indien occidental est supérieure à 20 milliards de dollars ;
- Les océans sont indispensables à l'équilibre de la vie sur Terre : ils séquestrent 25% du CO2 émis.

J'aurais pu continuer en parlant du rôle des mangroves, véritable couteau-suisse de la Nature ou encore des herbiers marins ou des forêts littorales.

Ce que ces chiffres disent, c'est que les écosystèmes en bonne santé participent à la sécurité alimentaire, permettent à des communautés entières de vivre et de générer des revenus, soutiennent des activités économiques majeures comme le tourisme, et agissent comme des barrières naturelles face aux risques climatiques.

Gérer de manière intégrée et durable les zones côtières est donc une responsabilité.

La Commission de l'océan Indien y est pleinement engagée à travers ses activités, dont le projet RECOS de résilience côtière et le projet ExPLOI pour expédition plastique océan Indien soutenus par l'Agence française de développement et le Fonds français pour l'environnement mondial.

Avec RECOS, nous mobilisons les administrations nationales, les collectivités locales, les acteurs non-étatiques et les scientifiques autour d'échanges d'expérience, de partenariats nationaux, régionaux et internationaux et de projets de restauration côtière où seront appliquées des solutions basées sur la nature. Avec ExPLOI, nous ferons la promotion d'un entrepreneuriat circulaire innovant tout en améliorant notre connaissance de la pollution plastique et en sensibilisation sur une utilisation limitée, raisonnée et responsable.

Dans ces deux projets – dans bien d’autres en cours, la COI entend mobiliser plus significativement la communauté scientifique. Les sciences, notamment les sciences marines, revêtent une importance capitale pour la connaissance des défis du développement insulaire, pour l’émergence de solutions adaptées aux terrains, pour mieux aménager et ménager nos territoires vulnérables par nature.

Cette table ronde, comme la séquence d’échanges que nous avons eu à l’Université de Maurice avant-hier, sont des temps de sensibilisation et de débat utiles pour rappeler combien les investissements financiers, humains, scientifiques, technologiques et citoyens sont cruciaux pour bâtir notre résilience. La seule certitude qui doit nous animer, c’est celle que ces investissements seront payants.

Mesdames, Messieurs,

Avant de clore mon propos, je souhaite m’adresser aux représentants des médias ici présents. Nous comptons sur vous pour être les relais éclairés et éclairants des défis systémiques que nous devons relever, pour informer sur les actions en cours qui nécessitent l’engagement de tous, pour aussi sensibiliser les publics et encourager le passage à des habitudes nouvelles de respect de l’environnement. Je vous invite à cet égard à solliciter la COI en tant que de besoin et à vous tenir informés à travers nos canaux de communication dont le site Internet sur lequel nous publions des ressources utiles à votre travail préliminaire de documentation.

Pour terminer, je souhaite ici remercier l’Ambassade royale de Norvège de nous avoir invité à coorganiser cette rencontre. Je forme le vœu que cette première collaboration en amène d’autres compte tenu des sujets d’intérêt commun que nous avons.

Je remercie également l’Agence française de développement et le Fonds français pour l’environnement mondial qui soutiennent la dynamique de la COI en faveur du climat et de la biodiversité. Grâce à ces soutiens, nous pouvons conduire des actions de terrain avec et pour nos Etats membres.

Je souhaite que cette table ronde soit l’occasion d’échanges fructueux permettant de mieux comprendre ce qu’est une zone côtière et en quoi la gestion intégrée répond aux défis de l’Indianocéanie. Merci de votre attention.